

<b>Zeitschrift:</b>	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
<b>Herausgeber:</b>	Université de Lausanne, Faculté des lettres
<b>Band:</b>	- (1987)
<b>Heft:</b>	2-3
<b>Artikel:</b>	Les paysans médiévaux et le temps : remarques sur quelques idées reçues
<b>Autor:</b>	Dubuis, Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-870621">https://doi.org/10.5169/seals-870621</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LES PAYSANS MÉDIÉVAUX ET LE TEMPS

### Remarques sur quelques idées reçues

Né du constat que, en abordant le temps rural, bien des médiévistes usent de clichés plus que de textes et d'arguments, cet essai envisage trois aspects du problème. Dans leur quotidien, les paysans mesurent le temps avec une approximation qui suffit à leurs besoins; la concurrence de chronologies importées ne se marque qu'en des domaines définis. Assez bien connu, le passé du village sert de référence et de garantie; le futur justifie certains comportements présents. Ni fatalistes ni indifférents au temps, les paysans organisent leur temps et leur espace d'une manière coordonnée, afin que les différents travaux ruraux se déroulent efficacement.

«Or l'imperfection de la mesure horaire n'était qu'un des symptômes, entre beaucoup d'autres, d'une vaste indifférence au temps»<sup>1</sup>. Ecrite il y a un demi-siècle, cette phrase célèbre fixe aujourd'hui encore ses bornes au discours des médiévistes sur le temps des paysans. Si discours il y a, car sur ce point la pensée des historiens consiste en affirmations à l'emporte-pièce plutôt qu'en réflexions argumentées. En voici quelques exemples: «un temps d'attentes et de patience, de permanences et de recommencements, de lenteurs, sinon d'immobilisme, du moins de résistance au changement»<sup>2</sup>; un temps dans lequel «seul le présent en son cycle éternel avait de l'importance, même s'il était rêve d'un futur ressemblant à un passé idéalisé et mythique»<sup>3</sup>; des hommes «peu réceptifs au changement et au développement: leur conscience se mouvait dans ces domaines: la stabilité, la tradition et la répétition»<sup>4</sup>; des hommes enfin qui ne manifestent «aucun souci réel d'exactitude, aucune hâte, aucune inquiétude»<sup>5</sup>. Quant aux spécialistes de l'histoire rurale, ils font preuve de la même «vaste indifférence au temps»! Si, comme dans le *Montaillou* d'Emmanuel Le Roy Ladurie, le problème a droit à quelques pages, on y insiste, dans la ligne tracée par les *auctoritates*, sur les repères chronologiques, sur les systèmes de mesure et sur la place du calendrier liturgique, pour découvrir, fatalement, un temps flot-

tant, un passé presque inexistant et un futur qui n'a de dimension qu'eschatologique<sup>6</sup>.

Bien qu'elle contienne quelques parcelles de vérité, cette vision me paraît faussée, fondamentalement et de plusieurs manières. Premièrement, on juge le temps des paysans à l'aune de ceux, mieux connus, de l'Eglise, du travail et des marchands<sup>7</sup>. Deuxièmement, on recourt, pour peupler les silences de la documentation, à l'image d'un paysan soumis et fataliste. Troisièmement, on ne voit le temps que comme cadre, alors qu'il est surtout une ressource à maîtriser et à organiser, au même titre que l'espace ou l'énergie.

En réalité, le fonctionnement correct des sociétés rurales du Moyen Age implique de la part des paysans une gestion précise du présent, une certaine connaissance du passé et la capacité d'agir en fonction du futur. Voici, suggérées par mon expérience des Alpes médiévales, quelques pistes pour une relecture de sources par ailleurs bien connues.

### *Le temps comme cadre de la vie rurale*

Au temps des paysans, harmonieusement cadencé par les rythmes lents et immuables de la Nature, les schémas d'analyse opposent volontiers celui du moine, soumis à l'horaire des offices quotidiens et au déroulement circulaire de l'année liturgique, celui du marchand, tenu par la stricte échéance de ses contrats et par les dates des foires, celui enfin du travailleur des villes pré-industrielles, marqué par les heures imposées par les maîtres des métiers. S'il est vrai que la Nature rythme l'année et les jours des paysans, cette évidence doit être débarrassée des connotations curieusement romantiques dont on l'affuble. Fort bref, le cycle de la végétation montagnarde provoque l'alternance de quelques mois d'activité intense et méticuleusement organisée, et d'une longue période de calme relatif. On a donc affaire à une très forte contrainte de temps, sans doute génératrice de stress: vitaux pour l'ensemble de la communauté villageoise, les rendez-vous avec la Nature doivent à tout prix être respectés.

Dans le cadre de ses activités propres, le paysan n'éprouve guère le besoin de connaître l'heure qu'il est. Le soleil marque les moments essentiels de la journée: commencée avec son lever, elle s'achève avec son coucher; le paysage fonctionne comme un immense cadran solaire et permet, le cas échéant, d'estimer une heure suffisamment précise. La Nature indique clairement à qui

sait l'observer les grandes césures de son cycle, que soulignent diverses festivités. Quant à la durée nécessaire aux travaux quotidiens, chacun la connaît par expérience.

Sur ce système chronologique rudimentaire mais satisfaisant, d'autres manières de mesurer le temps viennent se superposer, lorsque s'implantent dans les campagnes les groupes et les institutions qui les utilisent. L'Eglise essaye de diffuser le modèle d'une durée rythmée régulièrement par le repos dominical et organisée selon le calendrier liturgique. Peut-on pour autant, après avoir répété le jeu de mot de Jean de Garlande sur *campus* et *campana*, affirmer que «toute la vie de la population se réglait sur le son des cloches qui étaient, elles, réglées sur le rythme du temps liturgique»?<sup>8</sup> Ce que je sais des Alpes médiévales confirme la mise en garde d'E. Le Roy Ladurie: les cloches des villages ariégeois «ne sont guère signalées que quand elles marquent l'heure des enterrements ou de l'élévation pendant la messe; il ne semble pas qu'on les utilise à Montaillou en vue du découpage d'un temps dur [...]; la haute Ariège n'a rien à voir avec l'Artois textile»<sup>9</sup>. En d'autres termes, il serait prudent de bien vérifier dans quelle mesure le temps de l'Eglise fait vraiment partie de la culture villageoise. Les sources traditionnellement invoquées à ce propos prouvent seulement que les seigneurs ont souvent choisi de grandes dates religieuses comme échéance au payement des redevances rurales, ou que les curés de campagne exprimaient le temps en termes liturgiques! Que valent ces données face aux textes nombreux qui, par exemple, témoignent des difficultés rencontrées par l'Eglise pour imposer le repos dominical et festif? Les mêmes questions se posent à propos de la datation par le mois et le quantième, utilisée de plus en plus par l'administration des comtes de Savoie et par les notaires publics.

De toute évidence on ne sait pas grand-chose et l'enquête doit avancer dans deux directions au moins: comprendre comment, dans leur propre culture, les ruraux perçoivent, repèrent et mesurent la durée au jour le jour; suivre dans les campagnes la pénétration d'autres manières d'appréhender le temps, déterminer leurs domaines d'application et estimer leur degré d'intégration.

### *Les paysans, le passé et le futur*

Les paysans médiévaux n'avaient-ils vraiment aucun sens de la durée, du passé et du futur? Trois remarques s'imposent à ce propos. En premier lieu, on a affaire à une idée préconçue, enracinée

dans certains clichés, déjà évoqués, qui rôdent chez les médiévistes. En deuxième lieu, les enquêtes, documents essentiels sur ce point, ne m'apparaissent pas comme des sources pertinentes, dans la mesure où on y interroge les témoins sur des faits qui leur sont souvent étrangers ou dont ils n'avaient, sur le moment, aucune raison de se préoccuper. En troisième lieu, les sociétés rurales du Moyen Age (pas plus que les autres) ne sauraient fonctionner correctement sans un certain sens de la durée, passée aussi bien qu'à venir. C'est ce que je vais tenter de suggérer.

### *Les paysans et le passé*

Les historiens ont depuis longtemps noté que, pour les paysans et pour les seigneurs qui les encadrent, la coutume et l'ensemble des règles qu'elle énonce méritent d'autant plus de respect qu'elles sont anciennes. Il ne faut pas pour autant interpréter la coutume comme une marque de «conservatisme» et comme un facteur de blocage. La notion d'ancienneté intervient ici de deux manières. Lorsque, d'abord, il s'agit de défendre un usage contre des menaces de provenance externe (introduction de *novitates* par le seigneur). Lorsque, surtout, il s'agit de jauger l'efficacité d'une pratique selon les critères de l'expérience. Dans ce sens, la coutume apparaît comme un cadre vivant et sans cesse réajusté. Comme aussi un enjeu de tensions, à l'occasion desquelles les communautés villageoises savent, avec l'aide de leurs archives, argumenter en termes historiques, certes d'une manière rudimentaire et toute pragmatique.

Le passé de la coutume n'est qu'un aspect du problème. Les gens de la campagne manifestent en d'autres domaines une connaissance relativement précise de leur passé. Deux dossiers pourraient être constitués. Le premier concerne la mémoire généalogique du village, telle qu'elle se manifeste à travers la détection des cas de mariages consanguins, les conflits de propriétés, les affaires successoriales ou la confection de faux documents «anciens». Le second concerne la mémoire «cadastrale» de la communauté, qui ressort des registres de reconnaissances ou des querelles de propriété. Il faudrait, dans les deux cas, se demander comment fonctionne cette mémoire, qui la détient et quel rôle jouent ces médiateurs que sont le curé et le notaire du village.

### *Les paysans et le futur*

«Qu'il soit connu de tous, tant présents qu'à venir, que...»: beaucoup de chartes médiévales commencent par des phrases de

ce type, évoquant à la fois le présent et le futur. On a ici, au-delà d'une banale formule notariale, un fait de grande importance: les décisions enregistrées par le notaire engagent certes les contractants, mais également et tout aussi réellement leurs descendants et «cause-ayants». Lorsqu'il vend une terre, le paysan sait ce que son acte a d'irréversible, pour lui et pour l'avenir de sa maisonnée.

L'engagement futur que comportent non seulement les interventions de notaires investis de la puissance publique, mais aussi les promesses faites lors de mariages ou d'adoptions, permet aux villageois d'échafauder avec quelque succès de véritables stratégies. Qu'elles soient matrimoniales, successorales ou simplement immobilières, ces pratiques ressortent clairement de la documentation alpine, mais ailleurs aussi, dans la mesure où les hommes disposent de la liberté nécessaire. Elles ont pour objectif parfois explicite la consolidation de statuts familiaux et, selon moi, manifestent clairement une conscience d'un futur partiellement organisable.

#### *Le temps comme ressource à maîtriser*

Un individu ne peut se trouver simultanément en deux endroits différents. Cette évidence a un corollaire dont nous souffrons tous les jours: la nécessité d'organiser dans le temps nos déplacements dans l'espace, afin que nos activités puissent se dérouler de la manière la plus efficace possible. Ethnologues et géographes étudient depuis longtemps cet aspect du temps et savent qu'à chaque type de groupe socio-économique correspond un type caractéristique de coordination des tâches dans l'espace *et* dans le temps<sup>10</sup>. Ce problème n'a en revanche guère inquiété les historiens des campagnes médiévales. Je me limiterai ici à en esquisser deux facettes.

#### *Les paysans, le territoire et le temps*

Le système économique qui prévaut au bas Moyen Age dans les Alpes occidentales est, du point de vue de la coordination des activités dans l'espace et dans le temps, l'un des plus complexes d'Europe occidentale. On a affaire en effet à une économie comme ailleurs très diversifiée (céréaliculture, élevage, jardinage, chasse et pêche, exploitation forestière et minière), mais pratiquée dans des terroirs gagnés sur un relief marqué par d'imposantes dénivellations. Aux différents niveaux de cet espace étagé, la

végétation a des rythmes caractéristiques, qui se décalent dans le temps à mesure que croît l'altitude; chaque étage a d'autre part des potentialités et des contraintes naturelles définies.

Le système ne fonctionne donc qu'au prix d'un subtil jeu de temps. Aux étages situés au-dessous de 1700-1800 mètres, les différents travaux de la céréaliculture, des labours aux moissons, s'échelonnent en fonction de l'altitude. Se combinent avec eux les étapes d'une migration au cours de laquelle les troupeaux «suis-vent» l'herbe, montant des villages aux alpages, puis redescendant vers les lieux habités; parallèlement à cela, les hommes fauchent l'herbe pour constituer les réserves d'hiver. Le travail des jardins, des forêts, des mines, ainsi que la chasse et la pêche, ont leurs propres moments.

De telles contraintes d'organisation coordonnée du temps et de l'espace ne peuvent manquer d'avoir d'importantes conséquences sociales. Tout d'abord, la pratique, par la plupart des familles, d'une économie diversifiée, dont les tâches s'accomplissent simultanément en plusieurs lieux du territoire villageois, implique un partage des activités; on ne sait pratiquement rien de ses modalités et il serait fort imprudent de transposer au Moyen Age les connaissances acquises pour le XIX<sup>e</sup> siècle. Ensuite, le fait que les familles font toutes en même temps les travaux nécessaires en un lieu et un moment donnés exige une certaine organisation communautaire contraignante; de très nombreux règlements communaux prouvent à la fois l'importance du problème et la difficulté d'obtenir une discipline, en particulier lorsqu'il s'agit d'harmoniser les intérêts concurrents de la céréaliculture et de l'élevage. Enfin, l'alternance, au cours de l'année, entre une courte période d'intense activité et une longue phase de calme relatif a pour effet l'alternance entre une période (activité) durant laquelle la société villageoise est en quelque sorte éclatée, et une période (calme) durant laquelle les familles et la presque totalité de la population se retrouvent ensemble au village.

En eux-mêmes, tous ces faits sont assez bien connus. Il connaît cependant de les rattacher à leur racine commune: la gestion du temps disponible pour accomplir rapidement une besogne écrasante.

### *Temps des paysans et temps des seigneurs*

Dans ses grandes lignes, l'organisation spatio-temporelle que je viens d'esquisser existe vraisemblablement dans les Alpes occidentales depuis la protohistoire. Au X<sup>e</sup> siècle, la seigneurie

s'affirme dans la région comme cadre de commandement, de contrôle et de prélèvement, avec certes des modalités et des degrés d'intensité variables. D'après la riche documentation qui, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, l'éclaire, la seigneurie a contribué à modifier les données du jeu entre temps et espace dans les campagnes montagnardes. D'autant plus que, sans commune mesure avec celui des petits seigneurs ruraux, le pouvoir des Comtes de Savoie s'exerce sur un très vaste territoire et s'appuie sur de solides structures administratives.

En quoi consistent les changements intervenus ? Je les constate dans trois domaines au moins, dans lesquels ils signifient de nouvelles «dépenses» de temps. En premier lieu, le Comte prélève directement le temps des paysans, principalement par le biais des corvées, destinées à l'entretien de ses réserves, et par celui du service militaire (*cavalcata*). Si, dans la partie alpine du Comté, les corvées n'ont pas grande consistance, la «chevauchée» perturbe en raison du caractère imprévisible de son début et de sa durée. En deuxième lieu, le Comte prélève indirectement le temps des paysans : les redevances foncières, les taxes d'usage, les amendes judiciaires et les subsides exigent une production supplémentaire de denrées, destinées soit à être versées au seigneur, soit à être transformées sur les marchés locaux en numéraire pour les redevances en espèces. En troisième lieu, le regroupement des paroisses en châtellenies organisées autour d'un bourg où siègent le châtelain et les officiers de sa *curia* se traduit pour les paysans en déplacements supplémentaires, qu'il s'agisse de se rendre au marché unique et obligatoire du chef-lieu, d'obéir à la convocation du tribunal, de procéder à une vente judiciaire, de présenter ses armes ou de procéder à diverses formalités administratives ; chacun de ces déplacements prend du temps, surtout dans les vastes châtellenies de montagne.

On ignore, faute de textes en nombre suffisant, comment ont réagi à ces nouvelles contraintes les premières générations de paysans qui y ont été soumises. Peut-être faut-il attendre le XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque le contrôle savoyard se renforce avec la progressive mise au point de l'appareil administratif, pour que les problèmes se posent d'une manière cruciale. Les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles connaissent, de la part des communautés villageoises, une «lutte pour le temps» systématique. On refuse la «chevauchée» et on obtient que les corvées soient transformées en redevances pécunierées ; par différents moyens, on obtient l'allégement de certaines redevances foncières ou banales ; et surtout on conteste efficacement

les monopoles dont jouit le chef-lieu de la châtellenie, pour redonner à la paroisse son primitif rôle d'unité territoriale. Une telle évolution doit sans doute beaucoup au renforcement des communautés paysannes face à un Comte et à une administration placés par les crises rurales dans une position difficile.

### *Conclusions et perspectives*

De ces rapides considérations ressortent au moins deux points: d'une part, les questions classiques relatives au temps comme cadre de la vie rurale et au temps comme durée passée ou future paraissent en bonne partie mal posées; d'autre part le problème du temps comme «matière première» à gérer échappe pour l'instant aux préoccupations des médiévistes. Ces constats donnent les lignes générales de deux enquêtes à entreprendre ou à approfondir, non pas sur la base de nouvelles sources, mais à partir d'une nouvelle lecture de textes bien connus.

Pierre DUBUIS  
Section d'histoire.

### NOTES

<sup>1</sup> Marc Bloch, *La société féodale*, 5<sup>e</sup> éd., Paris, 1968, p. 118.

<sup>2</sup> Jacques Le Goff, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, 1964, p. 225.

<sup>3</sup> Robert Muchembled, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIII<sup>e</sup> siècles). Essai*, Paris, 1978, pp. 63-64.

<sup>4</sup> Aaron J. Gourevitch, *Les catégories de la culture médiévale*, Paris, 1983 (éd. originale en russe: Moscou, 1972), p. 154.

<sup>5</sup> Robert Delort, *La vie au Moyen Age*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1982, p. 64.

<sup>6</sup> Emmanuel Le Roy Ladurie, *Montaillou, village occitan, de 1294 à 1324*, Paris, 1975, pp. 418-431.

<sup>7</sup> Voir Jacques Le Goff, «Au Moyen Age: temps de l'Eglise et temps du marchand», dans *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 1960, pp. 417-433; du même auteur, «Le temps du travail dans la crise du XIV<sup>e</sup> siècle: du temps médiéval au temps moderne», dans *Le Moyen Age*, 1963, pp. 597-613. Il est inutile de citer l'immense littérature relative au temps médiéval.

<sup>8</sup> Aron J. Gourevitch, *op. cit.*, p. 108.

<sup>9</sup> Emmanuel Le Roy Ladurie, *op. cit.*, p. 420.

<sup>10</sup> Sur ce point, mes réflexions doivent beaucoup à l'ouvrage de Tommy Carlstein, *Time Resources, Society and Ecology*, t. I, *Preindustrial Societies*, London, 1982.